



FLASH INFO : BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Aidez-nous à analyser le phénomène de la prolifération de la vivipare chinoise au lac Stukely



Bonjour {Contact_FullName},

La présence de la vivipare chinoise (aussi appelée escargot mystérieux chinois) a été officiellement constatée en 2018, année où des plongeurs du RAPPEL (Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants), le directeur du projet MYELS (Myriophylle à épis au lac Stukely) et un ichtyologue bénévole ont remarqué dans le secteur sud du lac une densité d'environ 40 à 50 individus au mètre carré de ces escargots sur et autour des toiles de jute. L'identification de la vivipare avait alors été confirmée par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs, le Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes et la MRC Memphrémagog. L'APELS estime que cet escargot est présent depuis plus de cinq ans au lac sans connaître sa date d'introduction précise.

Prolifération au lac Stukely

Selon les observations récentes faites par nos membres, on compte maintenant des milliers de ces gros escargots (jusqu'à 70 mm de longueur, 40 mm de diamètre) dans les sédiments résultant de l'érosion dans le secteur sud du lac. Cependant, le problème ne se limite pas à ce secteur. Dans son rapport de suivi des travaux d'éradication du myriophylle à épis au lac Stukely en 2020, le RAPPEL révèle qu'il y en avait sur presque toutes les toiles inspectées, à l'échelle du lac. Tous les ruisseaux ayant une embouchure sur le lac peuvent causer une accumulation de sédiments constituant une bonne aire d'accueil pour les vivipares chinoises.

Les femelles vivent jusqu'à cinq ans et les mâles, de trois à quatre ans. Chaque femelle donne naissance à 65 juvéniles par an, habituellement en juin, et le double si elle est stressée! Il peut aussi vivre hors de l'eau près des zones humides autour des habitations.

Principaux inconvénients de la prolifération

Principaux inconvénients de la prolifération

- La multiplication des vivipares chinoises nuit à la jouissance des plaisirs du lac comme la baignade et la pêche.
- En raison de leur grande taille, elles pourraient obstruer les prises d'eau dans le lac de certains riverains, qui feraient bien de vérifier que le bout de leur tuyauterie dans le lac possède un grillage ou filtre en bon état.
- Comme leur densité peut dépasser les 40 individus par mètre carré, elles peuvent rapidement devenir inconfortables pour les espèces indigènes, qui pourraient être délogées de leur habitat d'origine. La vivipare chinoise peut contribuer à réduire la quantité de nourriture disponible, menacer la diversité des algues croissant dans son habitat, puis altérer la qualité de l'eau.
- Ce gastéropode pourrait également transmettre des parasites à la population. Dans son aire de répartition naturelle, il peut transmettre des vers parasitaires intestinaux.

Votre aide demandée!

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs vient de renouveler le permis initial demandé en 2020 par l'APELS pour la cueillette de vivipares. Ce permis permet le prélèvement de vivipares chinoises au lac Stukely pour la saison 2021. Il s'agit d'un permis de type expérimental, seul type de permis disponible pour prélever une espèce envahissante qui est assorti de plusieurs conditions d'exécution.

Aujourd'hui, nous lançons un appel à nos membres afin qu'ils nous aident à faire la collecte de vivipares chinoises, dans le but de réduire son impact sur les utilisateurs du plan d'eau et permettre de mieux connaître l'étendue et le mode de vie de la vivipare.

Bien que les vivipares chinoises femelles libèrent leurs 65 juvéniles tout au long de l'été, mais principalement en juin, l'APELS favorise une collecte tôt au cours de l'été, ce qui permettra de réduire l'arrivée de nouveaux escargots. Noter que la collecte se poursuivra durant toute la saison estivale. Le ministère viendra ensuite chercher les vivipares pour en faire une analyse approfondie. Cela pourrait nous donner des pistes de solution pour limiter la prolifération de cet escargot géant dans notre lac.

Une séance d'information sur Zoom animée par Charles Simard et Louise Houle aura lieu le samedi 22 mai à 9 heures pour expliquer aux participants la marche à suivre de la collecte.

Pour vous y inscrire

Pour vous inscrire à la séance de formation et vous renseigner sur le prélèvement des vivipares chinoises :

- associationlacstukely@gmail.com
- Louise Houle : 60, rue de Céphée, 514-919-3083
- Charles Simard : 21, ch. du Merisier, 514-607-6207

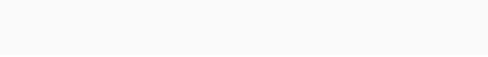
Références

- MFFP <https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/envahissantes/vivipare-chinoise/>
- Wikipedia https://en.wikipedia.org/wiki/Chinese_mystery_snail



L'APELS s'occupe de la protection de l'environnement du lac Stukely et de la qualité du milieu de vie.

Travaillons ensemble à la protection du lac.



*Vous recevez ce message parce que vous nous avez indiqué cette préférence à [\(Organization_URL\)](#)
Si vous ne souhaitez plus recevoir l'Infolettre APÉLS, veuillez cliquer "Unsubscribe" plus bas.*

Copyright © (Organization_Name), 2013-2016 - Tous droits réservés. 16, chemin des Oblats, Eastman, Québec J0E 1P0

